



MISE EN CONCURRENCE DU DOMAINE PUBLIC DOSSIER DE CANDIDATURE

MARCHÉ DE NOËL

Dates :

Du vendredi 11 décembre 2026 au dimanche 13 décembre 2026

Documents à joindre obligatoirement :

- ☐ Justificatif d'identité du commerçant ;
- ☐ Extrait du registre de commerce de l'année en cours (Extrait K-Bis)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;

NOTICE D'INFORMATION :

Pour l'année 2026, le marché de Noël se déroulera sur la place des charmes, aux dates et horaires suivants :

- Vendredi 11 décembre : 18 h – 22 h (dont l'inauguration à 18 h) ;
- Samedi 12 décembre : 16 h – 22 h ;
- Dimanche 13 décembre : 16 h à 21 h (clôture du marché à 21 h) ;

L'installation des commerçants s'effectuera le vendredi 11 décembre de 9 h à 16 h 30, sur rendez-vous.

Tarification :

- 50 € par chalet pour les 3 jours de marché ;
- 150 € de caution ;

L'installation des commerçants est soumise au retour des documents suivants :

- Présent dossier d'inscription ;
- Pièces justificatives demandées dans l'encadré ci-dessus ;
- Photos de votre étal de vente et des produits vendus.

Tarification :

1. INFORMATIONS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES :

NOM :	
PRÉNOM :	
ENSEIGNE :	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	
VILLE :	
TÉLÉPHONE (Portable) :	
MAIL :	
SITE WEB :	
PRODUITS VENDUS :	
SIRET :	
DATE DE VALIDITÉ DE LA RC PRO :	

2. INFORMATIONS SUR LA SURFACE DE VENTE :

SURFACE DE VENTE SOLLICITÉE :	Longueur : _____m - Profondeur : _____m
ÉQUIPEMENT :	☐ Camion Magasin - ☐ Chalet ☐ Tables : _____ (nombre)
BESOIN ÉLECTRIQUE :	☐ Non – ☐ Oui, indiquez la puissance totale : _____ (En Watt)
MOYENS DE PAMENT ACCEPTÉS :	☐ Cartes bancaires - ☐ Chèques - ☐ Espèces
PRODUITS PROPOSÉS À LA VENTE :	
ORIGINE DES PRODUITS :	☐ Produits de revente (d'origine industrielle ou commerciale) ; ☐ Produits de revente (d'origine artisanale) ; ☐ Produits que vous avez conçus artisanalement ; ☐ Autre, à préciser :

3. CROQUIS DE VOTRE INSTALLATION :

--

4. ANTÉRIORITÉ :

PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE DE HARNES :	☐ Oui, lesquels : ☐ Non
PARTICIPATION AU MARCHÉ HEBDOMADAIRE :	☐ Oui - ☐ Non

Les emplacements sont attribués par la commission d'attribution et les candidatures sont évaluées selon les critères suivants :

- 50% pour la capacité à proposer des produits conçus artisanalement ;
- 30% pour l'assiduité des commerçants (en fonction du nombre de participations aux marchés) ;
- 20% pour la décoration de l'emplacement.

Je m'engage à me conformer strictement à l'arrêté municipal autorisant et déterminant les conditions exactes de l'installation, et à acquitter la redevance correspondante. J'ai pris bonne note que le fait de remplir ce formulaire ne vaut pas acceptation.

HARNES, LE :

Signature du candidat

Les données et pièces collectées sont rassemblées dans un dossier unique par commerçant et conservées au service Fêtes et cérémonies de la commune de Harnes. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), ledit dossier est accessible sur demande et chaque commerçant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression de ses données. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse suivante inscriptions-festivites@ville-harnes.fr. Les données contenues dans le dossier sont conservées pour une durée de 5 ans à compter du dernier paiement effectué par un commerçant. A l'issue de ce délai, ces données feront l'objet d'un archivage à des fins comptables et probatoires pendant les délais de prescription légale applicables ou seront détruites si lesdits délais ont expiré.